

SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de l'Arrondissement de Beauport, tenue le jeudi 30 août 2018 à 17 h 30, au Centre de loisirs Monseigneur-De Laval, 35, avenue du Couvent, Québec.

Sont présents: Monsieur Stevens Mélançon, conseiller du district électoral de la Chute-Montmorency-Seigneurial et président d'arrondissement
Monsieur Jean-François Gosselin, conseiller du district électoral de Sainte-Thérèse-de-Lisieux
Monsieur Jérémie Ernould, conseiller du district électoral de Robert-Giffard

Sont également présents: Madame Marie-Pierre Raymond, directrice d'arrondissement
Madame Ginette Bergevin, assistante-greffière d'arrondissement

Le président de l'arrondissement constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.

CA5-2018-0144 Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que déposé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal

CA5-2018-0145 Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2018

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 juillet 2018, tel qu'il a été rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Communications écrites au Conseil

L'assistante-greffière dépose les documents suivants :

Liste des dépenses autorisées par un titulaire d'une délégation de dépenser pour l'Arrondissement de Beauport pour le mois de mai 2018

Liste des dépenses autorisées par un titulaire d'une délégation de dépenser pour l'Arrondissement de Charlesbourg pour le mois de mai 2018

Liste des virements budgétaires pour l'Arrondissement de Beauport pour le mois de juin 2018

Liste des virements budgétaires pour l'Arrondissement de Beauport pour le mois de juillet 2018

Matières nécessitant une consultation publique

Période d'intervention des personnes intéressées. Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 42, rue Drouard, lot 2 035 382, district de Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Monsieur Sébastien Dumas, conseiller en urbanisme, explique la nature et l'effet de la demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 42, rue Drouard, lot 2 035 382, district de Sainte-Thérèse-de-Lisieux. Le président de l'arrondissement invite les personnes qui veulent se prononcer à se faire entendre. Aucune intervention.

[CA5-2018-0146](#) Demande de dérogation mineure - 42, rue Drouard, lot 2 035 382, district de Sainte-Thérèse-de-Lisieux - [A5GT2018-027](#)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould, il est résolu d'accorder, à la suite de la recommandation CCU-2018-08-04 du Comité consultatif d'urbanisme, en date du 18 juillet 2018, la dérogation mineure demandée et d'autoriser la marge latérale droite à 1,1 mètre au lieu de 1,2 mètre tel qu'exigé à la grille de spécifications 51073Ha du *Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme*, R.C.A.5V.Q. 4, et conformément au plan d'implantation de

la minute n° 9950 du 2 mai 2018 de Mme Véronique Audet, arpenteure-géomètre, joint à la demande de dérogation mineure n° 20180529-027 pour la propriété située au 42, rue Drouard, lot 2 035 382 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Assemblée publique de consultation pour le projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 53076Mb, R.C.A.5V.Q. 193 (Columbarium et chapelle, 26, rue Vachon, district de la Chute-Montmorency–Seigneurial)*

À la demande de monsieur Stevens Mélançon, président de l'arrondissement, monsieur Sébastien Dumas, conseiller en urbanisme à la Division de la gestion du territoire, explique la nature et l'effet du projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 53076Mb, R.C.A.5V.Q. 193 (Columbarium et chapelle, 26, rue Vachon, district de la Chute-Montmorency–Seigneurial)*. Il mentionne que ce projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Un document expliquant les modalités pour déposer une demande de participation à un référendum est disponible à l'entrée de la salle pour les citoyens intéressés. Monsieur le président invite les personnes intéressées à s'exprimer. Aucune intervention.

L'assemblée publique de consultation débute à 17 h 33 et se termine à 17 h 37.

Ginette Bergevin
Assistante-greffière d'arrondissement

Première période de questions des citoyens

Une première période de questions, d'une durée maximale de trente minutes, est tenue à l'intention des citoyens.

Monsieur le président Stevens Mélançon accepte le dépôt du document intitulé : Questions concernant les travaux de remblayage et de rehaussement de la digue du dépôt à neige du boulevard Raymond par monsieur Michel Auger.

Propositions

Division de la gestion du territoire

CA5-2018-0147 **Approbation d'un projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 54197Mb*, R.C.A.5V.Q. 213 (Auberge du Littoral, district de Robert-Giffard) - [A5GT2018-028](#)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu d'approuver le projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 54197Mb*, R.C.A.5V.Q. 213.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA5-2018-0148 **Approbation d'un projet de modification du *Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 52111Ip*, R.C.A.5V.Q. 208 (Permettre la vente au détail comme usage associé à un usage industriel, district de la Chute-Montmorency–Seigneurial) - [A5GT2018-032](#)**

Sur la proposition de monsieur le président Stevens Mélançon, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu d'approuver le projet de modification du *Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 52111Ip*, R.C.A.5V.Q. 208 (Permettre la vente au détail comme usage associé à un usage industriel, district de la Chute-Montmorency–Seigneurial).

Adoptée à l'unanimité

CA5-2018-0149 **Approbation d'un projet de modification du *Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 55108Hb*, R.C.A.5V.Q. 209 (Régulariser l'implantation de certaines résidences dans la zone 55108Hb, district de Robert-Giffard) - [A5GT2018-030](#)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu d'approuver le projet de modification du *Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 55108Hb*, R.C.A.5V.Q. 209 (Régulariser l'implantation de certaines résidences dans la zone 55108Hb, district de Robert-Giffard).

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA5-2018-0150 **Approbation d'un projet de modification du *Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 54078Mb, 54082Mb, 54086Mb, 54093Mb et 54107Mb*, R.C.A.5V.Q. 212 (Assouplissement du régime de droits acquis, districts de Robert-Giffard et de la Chute-Montmorency–Seigneurial) - [A5GT2018-031](#)**

Sur la proposition de monsieur le président Stevens Mélançon, appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould, il est résolu d'approuver le projet de

modification du *Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 54078Mb, 54082Mb, 54086Mb, 54093Mb et 54107Mb*, R.C.A.5V.Q. 212 (Assouplissement du régime de droits acquis, districts de Robert-Giffard et de la Chute-Montmorency–Seigneurial).

Adoptée à l'unanimité

CA5-2018-0151 **Approbation d'un projet de modification du *Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 54137Hb*, R.C.A.5V.Q. 211 (Augmentation du nombre maximal de logements dans un bâtiment isolé, district de Robert-Giffard) - A5GT2018-029**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu d'approuver le projet de modification du *Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 54137Hb*, R.C.A.5V.Q. 211 (Augmentation du nombre maximal de logements dans un bâtiment isolé, district de Robert-Giffard).

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire

CA5-2018-0152 **Conclusion d'une entente entre la Ville de Québec, Arrondissement de Beauport et Club de tennis Beauport-Est inc. pour la promotion, l'organisation, la gestion des activités ainsi que l'entretien sanitaire et l'entretien général et la surveillance des terrains de tennis situés au 2271, avenue Larue - A5LS2018-039**

Sur la proposition de monsieur le président Stevens Mélançon, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu d'autoriser la conclusion d'une entente entre la Ville de Québec, Arrondissement de Beauport et Club de tennis Beauport-Est inc. pour la promotion, l'organisation, la gestion des activités de tennis ainsi que l'entretien sanitaire, l'entretien général et la surveillance du 1^{er} juin 2018 au 31 décembre 2020, selon les conditions substantiellement conformes à celles du projet d'entente joint en annexe au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité

CA5-2018-0153 **Entente entre la Ville de Québec, Arrondissement de Beauport et TRIP Jeunesse Beauport, relativement à la réalisation du projet HARSAH pour la saison automnale 2018 - A5LS2018-044 (CT-2385275)**

Sur la proposition de monsieur le président Stevens Mélançon, appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould, il est résolu d'autoriser la conclusion d'une entente à intervenir entre la Ville de Québec et TRIP Jeunesse Beauport relativement à la réalisation du projet HARSAH pour la période du 26 août au 26 octobre 2018, selon les modalités substantiellement conformes

à celles prévues au projet d'entente dont copie est annexée pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité

CA5-2018-0154 **Contrat de bail entre la Ville de Québec, Arrondissement de Beauport et l'École secondaire privée François-Bourrin, relativement à la location d'une parcelle de terrain pour des fins de jardin communautaire - A5LS2018-036 (CT-2385229)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu d'autoriser la conclusion d'un contrat de bail à intervenir entre la Ville de Québec, Arrondissement de Beauport et l'École secondaire privée François-Bourrin relativement à la location d'une parcelle de terrain pour des fins de jardin communautaire pour une utilisation d'une durée de six (6) mois par année, selon les conditions substantiellement conformes à celles du projet de contrat de bail joint en annexe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA5-2018-0155 **Conclusion d'une entente entre la Ville de Québec, Arrondissement de Beauport et Hockey Beauport inc. concernant l'offre de service d'aiguillage de patins et de réparation, ainsi que la vente d'équipements sportifs au Centre sportif Marc-Simoneau - A5LS2018-037**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould, il est résolu d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec, Arrondissement de Beauport et Hockey Beauport inc. concernant l'offre de service d'aiguillage de patins et de réparation, ainsi que la vente d'équipements sportifs au Centre sportif Marc-Simoneau, pour la période du 1^{er} juin 2018 au 31 mai 2019, selon des conditions substantiellement conformes à celles du projet d'entente joint en annexe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA5-2018-0156 **Conclusion d'une entente entre la Ville de Québec, Arrondissement de Beauport et Club de tennis Beauport-Ouest pour la promotion, l'organisation, la gestion des activités ainsi que l'entretien sanitaire et l'entretien général et la surveillance des terrains de tennis situés au 3300, chemin Royal - A5LS2018-040**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu d'autoriser la conclusion d'une entente entre la Ville de Québec, Arrondissement de Beauport et le Club de tennis Beauport-Ouest pour la promotion, l'organisation, la gestion des activités de tennis ainsi que l'entretien sanitaire, l'entretien général et la surveillance du 1^{er} juin 2018 au 31 décembre 2020, selon les conditions substantiellement conformes à celles du projet d'entente joint en annexe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA5-2018-0157 Conclusion d'une entente entre la Ville de Québec, Arrondissement de Beauport et Les jardins communautaires du Mont des Lilas pour la gestion et la fonctionnalité du jardin communautaire situé au 50, avenue des Cascades - A5LS2018-038

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu d'autoriser la conclusion de l'entente à intervenir entre la Ville de Québec, Arrondissement de Beauport et Les jardins communautaires du Mont des Lilas relativement à la gestion et la fonctionnalité du jardin communautaire situé au 50, avenue des Cascades, selon les conditions substantiellement conformes à celles du projet d'entente joint en annexe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Direction

CA5-2018-0158 Participation de monsieur le président Stevens Mélançon et monsieur le conseiller Jean-François Gosselin au Sommet municipal 2018 qui se tiendra à Québec, le 14 septembre 2018 - A5DA2018-043

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu :

- 1° d'autoriser la participation de monsieur le président Stevens Mélançon et monsieur le conseiller Jean-François Gosselin au Sommet municipal 2018 qui se tiendra à Québec, le 14 septembre 2018;
- 2° d'autoriser une dépense au montant de 300 \$ maximum pour la participation à cet événement et d'autoriser en conséquence le remboursement des dépenses engagées, sur présentation des pièces justificatives.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Autres unités administratives

CA5-2018-0159 Ordonnance numéro O-162 concernant des modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau local relativement au boulevard des Chutes - TM2018-184

Sur la proposition de monsieur le président Stevens Mélançon, appuyée par

monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu d'édicter l'ordonnance numéro O-162 de l'Arrondissement de Beauport concernant la circulation sur le boulevard des Chutes relative au Règlement R.C.A.5V.Q. 92, jointe en annexe au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité

CA5-2018-0160 **Adjudication d'un contrat pour le déneigement de certaines rues de la ville de Québec (8 contrats) - Contrats débutant en 2018 - Zone 5C039 - Arrondissement de Beauport (Appel d'offres public 52218) - AP2018-522 (CT-2378485)**

Sur la proposition de monsieur le président Stevens Mélançon, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu d'adjuger à la firme « Charles-Auguste Fortier inc. » le contrat en vue d'effectuer le déneigement des rues de la zone secteur Beauport nord (5C039) de l'Arrondissement de Beauport pour une somme de 5 055 220,72 \$ (plus TPS et TVQ applicables) du 1^{er} novembre 2018 au 30 avril 2023, conformément à la demande publique de soumissions 52218 et à sa soumission du 18 juin 2018.

Ce contrat demeure sous réserve de l'approbation des budgets 2019 à 2023 par les autorités.

Adoptée à l'unanimité

CA5-2018-0161 **Adjudication de contrats pour l'opération des dépôts à neige Michelet et Raymond - Arrondissement de Beauport - Saisons hivernales 2018-2019 et 2019-2020 (Appel d'offres public 52325) - AP2018-545 (CT-2374166)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu d'adjuger à la firme « Charles-Auguste Fortier inc. » le contrat en vue d'opérer le dépôt à neige Raymond (Lot 2) - Arrondissement de Beauport - Saisons hivernales 2018-2019 et 2019-2020, du 1^{er} novembre 2018 au 30 avril 2020, conformément à la demande publique de soumissions 52325 et aux prix unitaires de sa soumission du 27 juin 2018.

Ce contrat demeure sous réserve de l'approbation des budgets 2019 et 2020 par les autorités.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Matières prévues à l'ordre du jour supplémentaire

Avis de motion et projets de règlement

CA5-2018-0162 **Adoption du projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone**

53076Mb, R.C.A.5V.Q. 193 (Columbarium et chapelle, 26, rue Vachon, district de la Chute-Montmorency–Seigneurial) - A5DA2018-009

Sur la proposition de monsieur le président Stevens Mélançon, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu d'adopter le projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 53076Mb*, R.C.A.5V.Q. 193 (Columbarium et chapelle, 26, rue Vachon, district de la Chute-Montmorency–Seigneurial).

Adoptée à l'unanimité

AM5-2018-0163 Avis de motion du projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 53076Mb*, R.C.A.5V.Q. 193 (Columbarium et chapelle, 26, rue Vachon, district de la Chute-Montmorency–Seigneurial) - A5DA2018-009

Monsieur le président Stevens Mélançon donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement modifiant le *Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme* relativement à la zone 53076Mb, située de part et d'autre de l'avenue Royale, à l'est de la rue Tessier, au sud de la rue Tunis, à l'ouest de la rue Saintonge et au nord du boulevard des Chutes. Dans cette zone, les usages de columbarium et de chapelle y sont maintenant spécifiquement autorisés.

Adoption des règlements

CA5-2018-0164 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier des Chutes-Montmorency*, R.C.A.5V.Q. 185 (Règlement omnibus, boulevard Sainte-Anne, district de la Chute-Montmorency–Seigneurial) - A5DA2018-036

Sur la proposition de monsieur le président Stevens Mélançon, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier des Chutes-Montmorency*, R.C.A.5V.Q. 185 (Règlement omnibus, boulevard Sainte-Anne, district de la Chute-Montmorency–Seigneurial).

Adoptée à l'unanimité

CA5-2018-0165 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 55088Ha et 55112Ha*, R.C.A.5V.Q. 204 (Agrandissement de la zone 55112Ha à même une partie de la zone 55088Ha et autres modifications, district de Robert-Giffard) - A5DA2018-038

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 55088Ha et 55112Ha*, R.C.A.5V.Q. 204 (Agrandissement de la zone 55112Ha à même une partie de la zone 55088Ha

et autres modifications, district de Robert-Giffard).

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA5-2018-0166 **Adoption du Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 54100Mb, R.C.A.5V.Q. 206 (540, avenue Royale, district de Robert-Giffard) - A5DA2018-040**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 54100Mb*, R.C.A.5V.Q. 206 (540, avenue Royale, district de Robert-Giffard).

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA5-2018-0167 **Adoption du Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 53004Ra et 53160Ha et à l'assujettissement de la nouvelle zone 53165Ha à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale, R.C.A.5V.Q. 203 (Projet visant à permettre un développement résidentiel sur le côté nord de l'avenue des Rapides, district de la Chute-Montmorency–Seigneurial) - A5DA2018-037**

Sur la proposition de monsieur le président Stevens Mélançon, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 53004Ra et 53160Ha et à l'assujettissement de la nouvelle zone 53165Ha à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale*, R.C.A.5V.Q. 203 (Projet visant à permettre un développement résidentiel sur le côté nord de l'avenue des Rapides, district de la Chute-Montmorency–Seigneurial).

Adoptée à l'unanimité

Deuxième période de questions des citoyens

Une deuxième période de questions, d'une durée maximale de dix minutes, est tenue à l'intention des citoyens.

Période d'intervention des membres du conseil

Une période d'intervention, d'une durée maximale de trente minutes, est tenue à l'intention des membres du conseil.

Clôture

Conformément aux dispositions de l'article 39 du *Règlement intérieur du conseil d'Arrondissement de Beauport sur la régie interne et la procédure d'assemblée*, R.C.A.5V.Q. 1, le président de l'arrondissement déclare la séance close à 18 h 29 puisque le conseil a disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour.

Stevens Mélançon
Président de
l'arrondissement

Ginette Bergevin
Assistante-greffière
d'arrondissement